

LES CENTRES TECHNIQUES

Le Ministère de l'Industrie a mis en place, en collaboration avec la profession, un programme de création de centres techniques pour accompagner les entreprises dans leurs efforts d'amélioration de la compétitivité et de la qualité des produits.

Les secteurs concernés sont l'Industrie Agroalimentaire, l'Industrie Mécanique, Métallurgique et Electrique, l'Industrie des Matériaux de Construction et l'Industrie du Textile et de l'Habillement.

Les centres techniques ont pour but d'assister les entreprises à réaliser des diagnostics techniques, notamment l'étude des besoins en équipements.

PARCS INDUSTRIELS

La disponibilité d'espaces d'accueil capables de contenir l'ensemble des services nécessaires, tout en étant proches d'un aéroport ou d'un port, a été considérée comme un des besoins prioritaires, pour la promotion de l'investissement industriel au Maroc.

A cet effet, quatre premiers sites ont été identifiés pour abriter les premiers parcs industriels pilotes. Il s'agit de :

- Tanger, à proximité de l'Aéroport. C'est une zone franche d'exportation s'étalant sur 345 ha.
- Nouaceur-Casablanca sur une superficie de 262 ha, à proximité de l'aéroport Mohamed V.
- El Jadida, en face du port de Jorf lasfar, sur une superficie de 500 ha.
- Nador, au port de Béni-Nsar, sur une superficie de 300 ha, avec également un statut de zone franche d'exportation.

Ces parcs sont en cours d'aménagement.